

TARIFS EN VIGUEUR AU 01/02/2026

(Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande)

SERVICE PRESTATAIRE

	Du lundi au samedi	Dimanche et jours fériés
Tarif horaire APA (Allocation personnalisée d'Autonomie) / PCH (Prestation de Compensation du Handicap) / Aide Sociale	25,02 €	36,28 €
Tarif horaire (CARSAT, CPAM, autres caisses de retraite)	27,10 €	30,40 €
Tarif horaire Taux plein / Mutuelles / CESU (Chèque Emploi Service Universel)	25,02 €	36,28 €
Service de transport	25,02€(+ 0,38 €/km)	36,28€ (+ 0,38 €/km)

Cotisation annuelle : 20 €

Rappel : Toutes les prestations d'aide à domicile ouvrent droit à une déduction fiscale (ou un crédit d'impôt) de 50% du montant des sommes dépensées dans une limite de 12.000 € par an (majorée à 15.000€ pour les personnes invalides ou ayant des enfants à charge) / limitation à 3000€/an pour les activités de jardinage et 500€/an pour les activités de bricolage